

Conférence « Les métiers de l'accompagnement de la perte d'autonomie »

Auvergne-Rhône-Alpes : Des emplois à pourvoir pour accompagner le vieillissement de la population

David Frachisse (Carif Oref Auvergne-Rhône-Alpes)

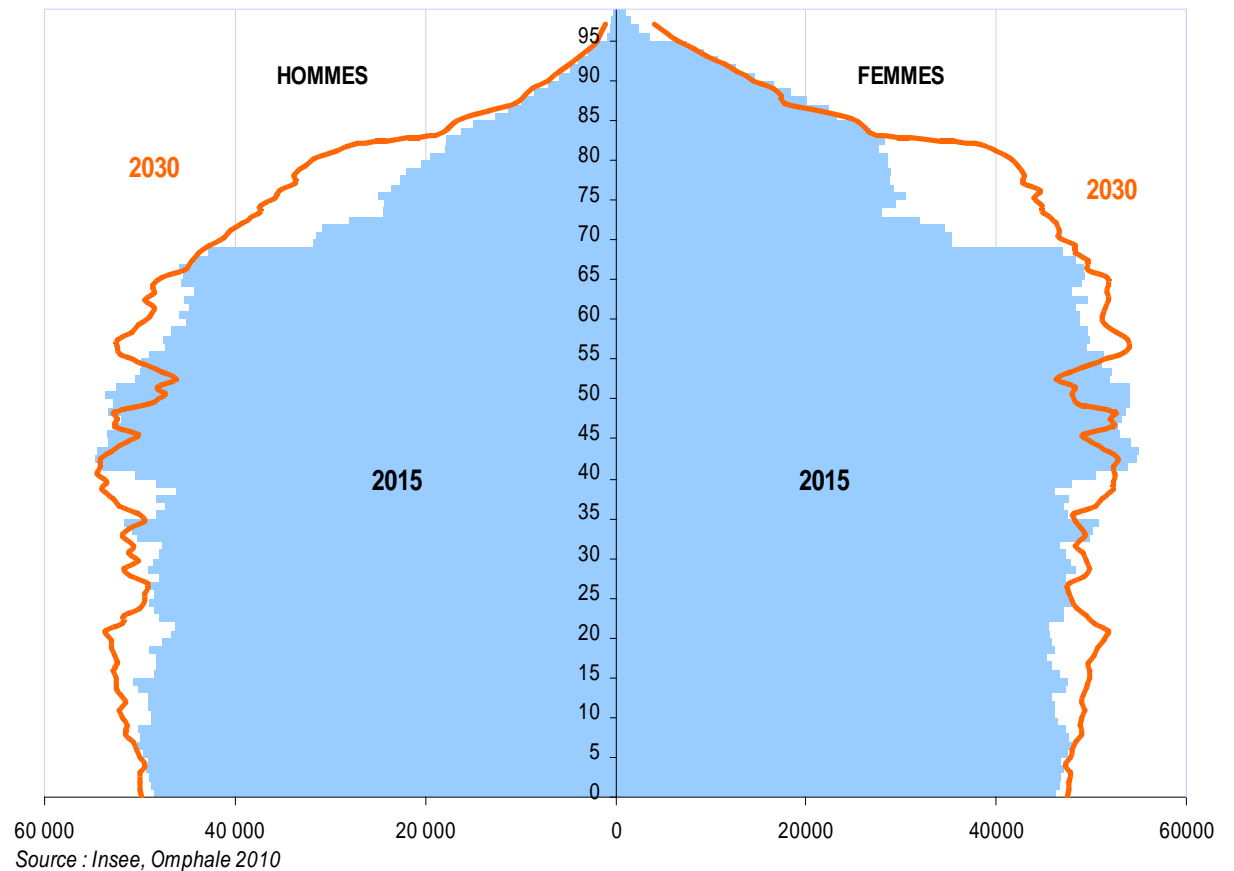
Philippe Bertrand (Insee Auvergne-Rhône-Alpes)



Vers un vieillissement de la population

- 1,9 million d'habitants sont âgés de plus de 60 ans en 2015
- Un quart de la population de la région
- 27 % de seniors supplémentaires entre 2015 et 2030

Pyramide des âges de la population en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015 et 2030
(Scénario démographique central)



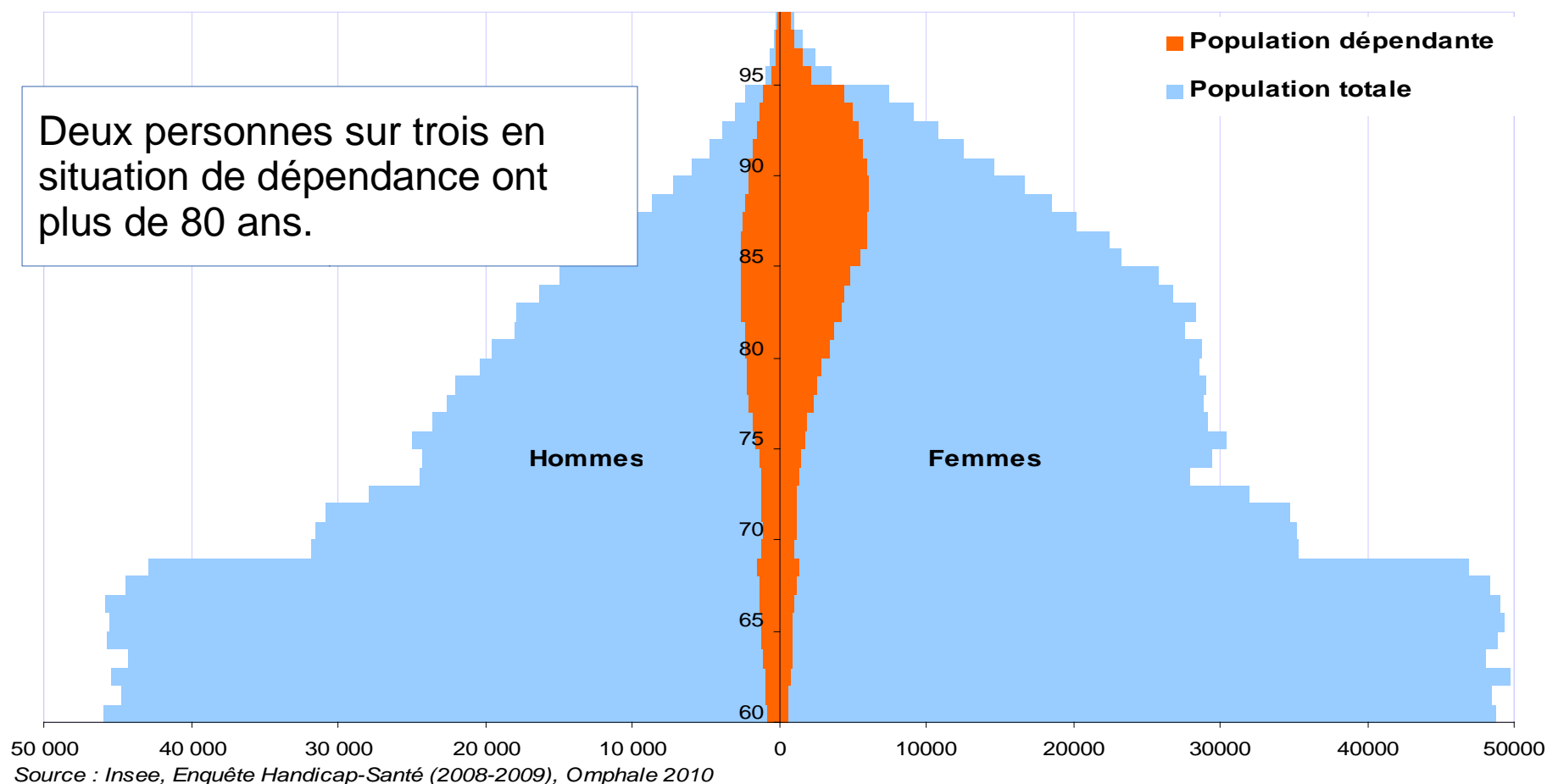
Le risque de perte d'autonomie

- La perte d'autonomie des personnes de + 60 ans : incapacité à effectuer des tâches de la vie quotidienne
- Dépendance des personnes en situation de GIR 1 à 4
- Dépendance potentielle : Enquête Handicap-Santé

En 2015, 172 000 personnes potentiellement dépendantes

9 % des plus de 60 ans

Pyramide des âges de la population de plus de 60 ans en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015



Deux personnes en perte d'autonomie sur trois sont des femmes

- Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les âges où la dépendance est forte
- Les femmes vivent plus longtemps que les hommes en situation de dépendance (espérance de vie : + 6 ans)

	Hommes	Femmes
60-74 ans	17 000	16 000
75-84 ans	22 000	32 000
85 ans et plus	21 000	64 000
Ensemble	60 000	112 000

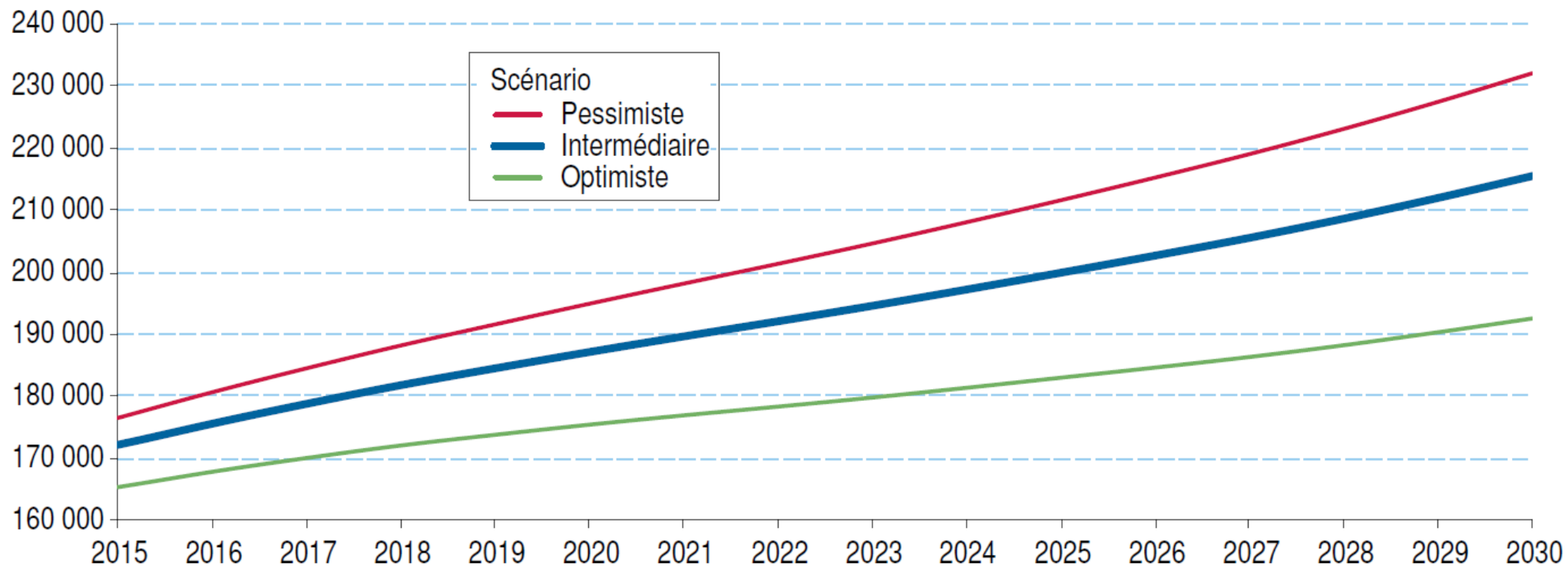
Source : Insee, Enquête Handicap-Santé (2008-2009), Omphale 2010

Quelles hypothèses d'évolution d'ici 2030 ?

- Au niveau national, des travaux ont été engagés pour la réforme de la dépendance en 2011
- Prolongement des tendances actuelles sur le moyen terme en tenant compte des progrès médicaux et sociaux
- Scénario de projection de la dépendance à l'horizon 2030 en région

Entre 192 000 et 232 000 personnes en perte d'autonomie d'ici 2030

Évolution du nombre de personnes potentiellement dépendantes de plus de 60 ans

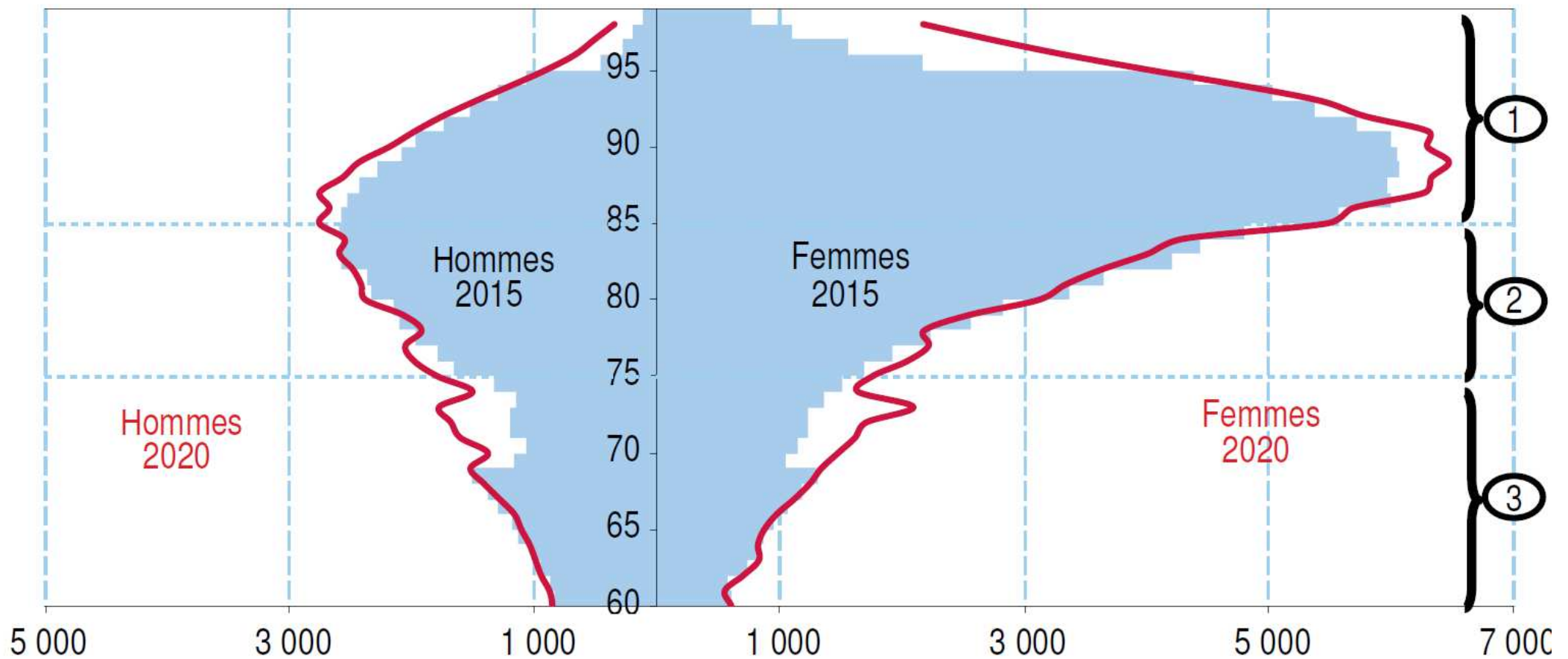


Sources : Insee, Enquête Handicap-Santé (2008-2009), Omphale 2010

Une évolution qui suit le rythme démographique

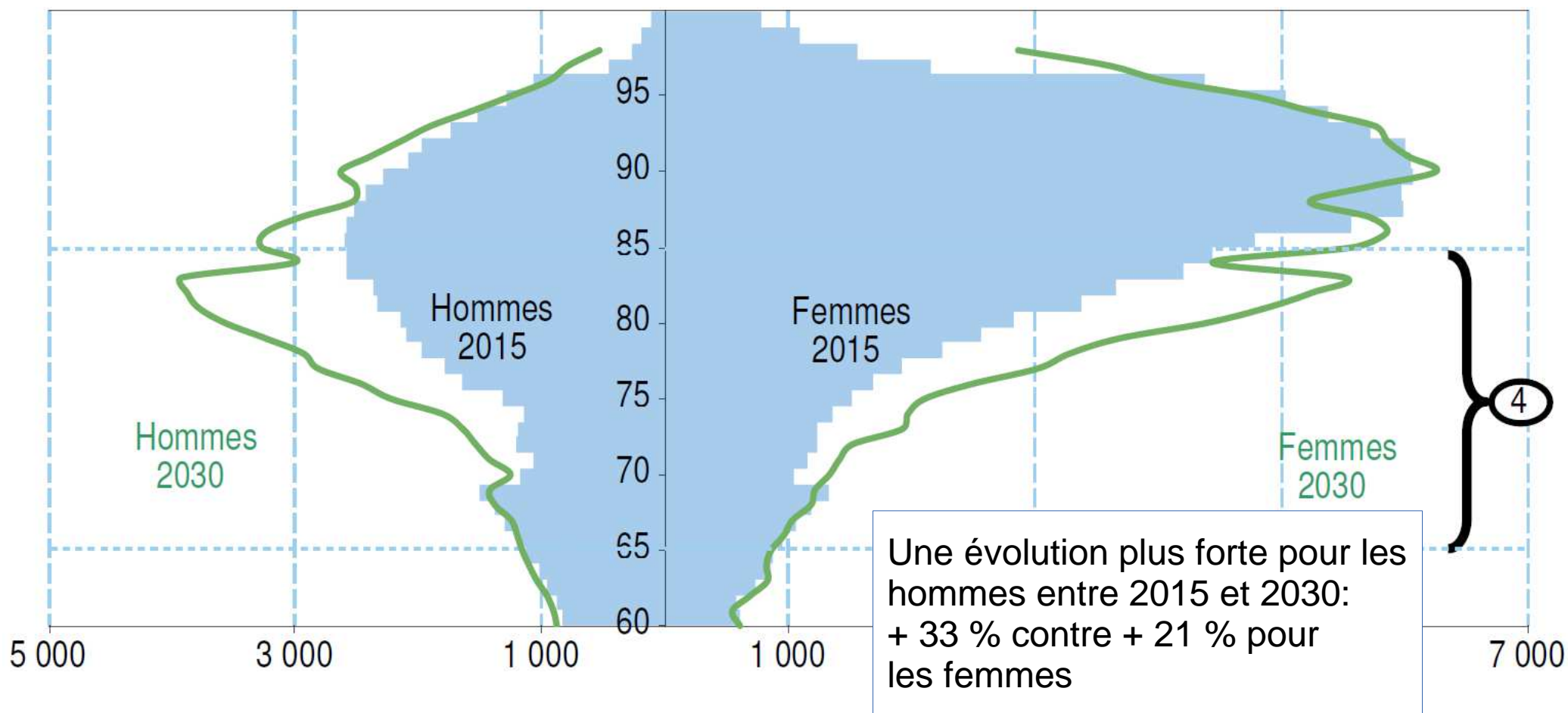
Croissance soutenue du nombre de personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie jusqu'en 2020 : + 1,7 % annuel

Ralentissement entre 2020 et 2027 : + 1,3% annuel



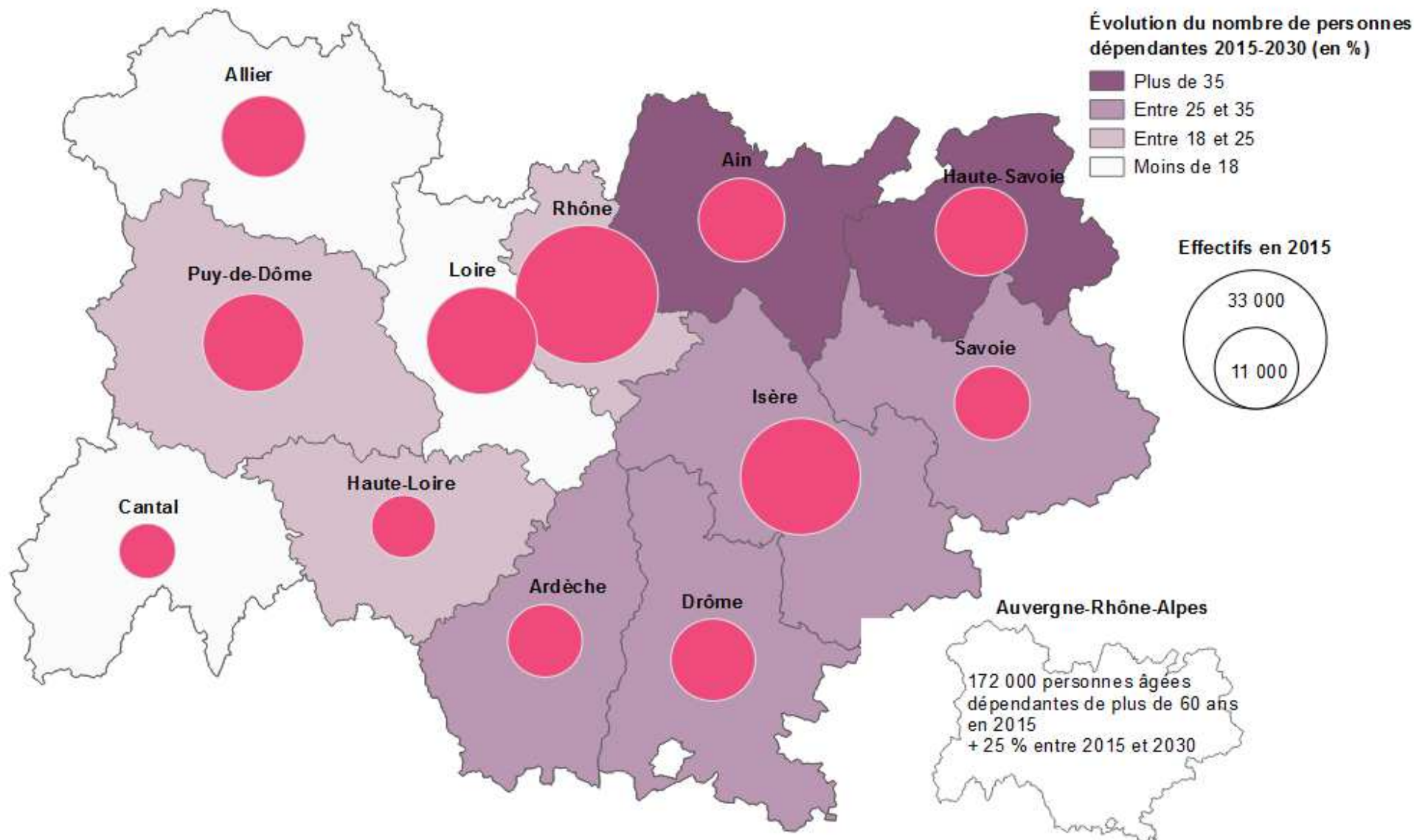
Une évolution qui suit le rythme démographique

Accélération après 2027 : arrivée de la génération baby boom aux âges de la dépendance



Des disparités départementales

Nombre de personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans et évolution entre 2015 et 2030



Plus de personnes en perte d'autonomie à domicile qu'en institution

- En 2015, 95 000 personnes en perte d'autonomie vivent à domicile et 77 000 sont pris en charge en institution (EHPAD, logements-foyers...)
- Pour accompagner ces personnes à domicile ou en institution, des personnes professionnels et aidants familiaux se relaient tous les jours

109 000 emplois (en ETP) pour les accompagner en 2015

- 3,3 % de l'emploi régional en 2015
- 56 000 ETP à domicile et 53 000 ETP en institution
- A domicile, une majorité des emplois correspond à de l'accompagnement de vie quotidienne (36 000 ETP)
- En institution, le personnel soignant est davantage représenté et particulièrement les aides-soignant(e)s (16 000 ETP)

Une politique de maintien à domicile

- Les Conseils départementaux et l'Agence régionale de santé sont en charge de l'aide à l'autonomie pour les personnes âgées
- Mise en œuvre d'une politique de maintien à domicile afin d'améliorer le quotidien des personnes en perte d'autonomie
- Ces objectifs prévoient ainsi une stabilisation du nombre de places en institution d'ici 2020

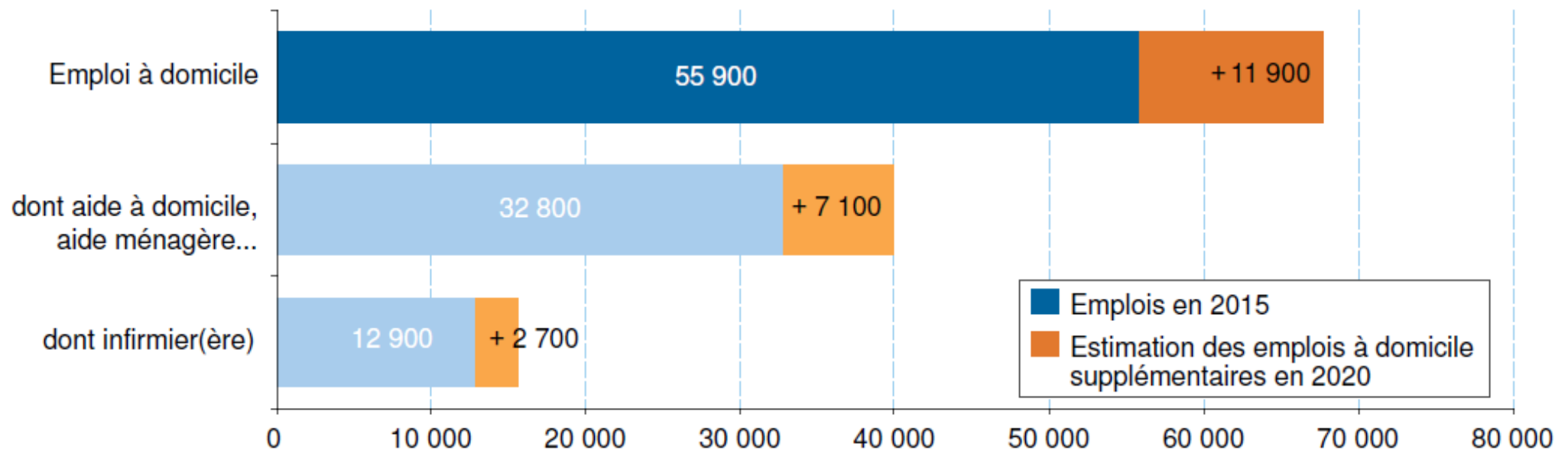
Hypothèse de stabilité en institution et d'augmentation à domicile

- D'ici 2020 : + 15 000 personnes en perte d'autonomie par rapport à 2015, soit 187 000 personnes
- Mise en œuvre de la politique de maintien à domicile :
 - 110 000 personnes potentiellement dépendantes à domicile en 2020 (55 % en 2015 contre 59 % en 2020)
 - et toujours 77 000 en institution.

Une hausse de l'accompagnement pour les professionnels à domicile

11 900 emplois (ETP) nécessaires

Évolution de l'emploi auprès des personnes âgées dépendantes à domicile en Auvergne-Rhône-Alpes, selon le scénario de stabilité de l'emploi en institution



Sources : Insee, Enquête Handicap-santé (2008-2009) ; Drees, EHPA 2011, Finess 2015

Des besoins de formation à anticiper

- Le volume en ETP ne préfigure pas la totalité des besoins en personnel physique compte tenu du taux élevé de temps partiel :
 - 90 % des aides à domicile sont à temps partiel
 - 30 % des aides-soignant(e)s en institution
- Les personnes formées ne se tournent pas nécessairement vers l'accompagnement des personnes âgées
- La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de couvrir une partie des besoins mais son action reste limitée

Pour résumer

- **172 000 personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie en 2015**
- **Le vieillissement de la population induit un risque croissant de la perte d'autonomie**
- **Entre 192 000 et 232 000 personnes âgées dépendantes d'ici 2030**
- **Accélération de la croissance après 2027 avec l'arrivée aux âges de la dépendance des baby boomers**
- **109 000 emplois en ETP pour accompagner la dépendance en 2015**
- **Politique de maintien à domicile : + 12 000 emplois (en ETP) d'ici 2020**

Merci pour votre attention
